

## Résidence en médecine familiale : plus de 90 postes toujours vacants au Québec

Montréal/CNW/ le 20 mars 2024 - Les résultats du premier tour de jumelage pour les futurs médecins (par rapport à leur choix de résidence) ont été dévoilés cette semaine par le Service canadien de jumelage des résidents, mieux connu sous son acronyme, *CaRMS*. Et malheureusement, cette année encore, les résultats annoncés sont extrêmement décevants pour la médecine familiale, puisqu'on parle de **91** postes de résidents en médecine de famille demeurés vacants au Québec à l'issue de ce premier tour. Plus de 90 % de l'ensemble des postes de résidence en médecine non pourvus dans la province le sont d'ailleurs en médecine familiale, puisque seulement **6** postes de résidents en médecine spécialisée demeurent vacants à ce jour, à titre comparatif.

« Le déficit d'attractivité de la médecine familiale auprès de la relève médicale a des conséquences dont on doit enfin saisir la pleine mesure au Québec. Chaque poste de formation vacant nous prive potentiellement d'un médecin de famille pour les 30 prochaines années. Multipliez ce chiffre par **près de 600**, soit de manière réaliste le nombre prévisible de postes de formation en médecine de famille qui auront été laissés vacants au cours des douze dernières années au Québec à la suite du second tour du CARMS en avril prochain, et on peut alors mesurer la perte immense que cela représente. D'autant plus qu'avec une pénurie effective de plus de 1200 médecins de famille, le Québec n'a franchement plus les moyens de nier l'incontestable : la recette sur les plans de l'évaluation des besoins, de la planification des effectifs médicaux et de l'attractivité de la médecine de famille ne fonctionne pas », a déclaré le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Marc-André Amyot.

Alors que c'est toujours près de 20 % des postes offerts pour se spécialiser en médecine familiale dans les quatre facultés de médecine de la province qui demeurent vacants, rester silencieux et préconiser le *statu quo* nous paraît plus que jamais inconcevable. Clairement, la lourdeur administrative, la surcharge de travail, le soutien d'autres professionnels en première ligne qui tarde à arriver, les mesures législatives coercitives, les contraintes à l'installation en pratique (PREM/AMP) et les écarts de rémunération avec les autres spécialités ont des conséquences négatives qui perdurent et qui parlent d'elles-mêmes.

« Tous au Québec devraient se sentir interpellés par la nécessaire valorisation de la spécialité en médecine de famille. Si la Fédération est résolument en mode action et à pied d'œuvre depuis un certain temps à cet égard, force est de constater que d'autres acteurs doivent changer leur approche, leur vision et leur façon de faire afin que les choses changent dans le bon sens. L'intérêt des Québécois l'exige, il est temps d'agir. C'est dans la collaboration et la concertation que nous trouverons des solutions pour en arriver à la valorisation souhaitée de notre profession », a conclu le Dr Amyot.

Organisation professionnelle représentant l'ensemble des médecins omnipraticiens du Québec, la FMOQ compte 10 000 membres. Sa mission consiste à veiller aux intérêts professionnels et scientifiques de ses membres. Pour plus de renseignements sur la FMOQ, consultez son site Internet au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org)